

220C2761
FR0004058949-DIV23

30 juillet 2020

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

MICROWAVE VISION

(Euronext Growth Paris)

Le 30 juillet 2020, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée initié par la société HLD Europe et qui viserait les titres de la société MICROWAVE VISION¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MICROWAVE VISION sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 30 juillet 2020 par les sociétés HLD Europe et MICROWAVE VISION.